
26^{ème} Convention nationale de l'intercommunalité Les résolutions de l'Assemblée générale de l'AdCF

Lors de leur assemblée générale tenue le 7 octobre, à la veille de la 26^{ème} convention nationale de l'intercommunalité à Tours, les adhérents de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) ont dressé le bilan des réformes législatives récentes et des avancées obtenues par l'association. Ils se sont organisés pour réussir la mise en œuvre des réformes dans les territoires.

Les présidents de communautés ont également préparé la structuration régionale de l'AdCF.

A l'occasion de « temps régionaux » qui se tiendront ce jeudi 8 octobre, sera mise en place une coordination des communautés par région appuyée sur des « référents » de l'AdCF.

L'AdCF s'est par ailleurs mise en ordre de marche pour accompagner plusieurs chantiers de la réforme territoriale d'ici fin 2016 :

- le suivi exhaustif des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI),
- l'accompagnement technique des fusions de communautés,
- la préparation des transferts de compétences aux intercommunalités (économie, tourisme, déchets, eau, environnement...) qui s'étaleront entre 2017 et 2020.
- l'approfondissement des mutualisations communes-communautés prévues à travers les schémas de mutualisation qui doivent être adoptés avant le 31 décembre 2015.

Pour accompagner la montée en puissance des communautés, une dizaine de nouvelles études seront publiées dans les prochains mois (fonctionnement des grandes communautés, schémas régionaux, politiques locales de l'énergie, analyses de l'investissement public local, programmes locaux de l'habitat, organisation des bassins d'emploi, gestion prévisionnelle des ressources humaines...).

L'AdCF a par ailleurs dressé un premier bilan des travaux engagés et des partenariats développés avec les réseaux économiques et partenaires sociaux dans le cadre du « Pacte territorial pour la croissance, l'emploi et l'innovation » présenté l'an passé à Lille. Elle accompagnera en 2016 :

- la mise en réseau au niveau régional des développeurs économiques locaux,
- la réorganisation des compétences économiques du bloc local, en lien avec le retrait des départements de cette compétence.

Durant l'assemblée générale, les adhérents de l'AdCF ont été consultés sur plusieurs sujets d'actualité tels que les impacts des réformes territoriales, les options d'évolution de la carte intercommunale, la mutualisation, le transfert du PLU, les dotations (**retrouvez les résultats au verso**)

Résultats du sondage auprès des adhérents de l'AdCF en assemblée générale (7 octobre)

Sur les récentes réformes territoriales (MAPTAM, NOTRe), les présidents sont 23% à considérer qu'elles apportent de vrais progrès, 20% qu'elles vont dans le bon sens mais sont insuffisantes au regard des enjeux, 48% que les résultats sont inégaux selon les sujets. Seulement 9% les jugent globalement négatives.

45% des adhérents considèrent qu'il faudra faire une pause dans les réformes territoriales pour assurer la mise en œuvre des textes votés. Mais 55% pensent qu'il faudra aller plus loin dans la simplification lors de la prochaine législature.

C'est le renforcement des compétences des intercommunalités en matière de développement économique que les présidents jugent le plus important (56%), suivi de l'eau (16%) et de l'assainissement (11%).

Carte intercommunale

Dans les départements dont l'avant-projet de SDCI a déjà été présenté par le préfet, 36% des adhérents de l'AdCF considèrent les choix ambitieux et réalistes, 24 % les considèrent soit irréalistes soit peu pertinents. 24% les jugent peu ambitieux. 16% ont un autre point de vue.

Les évolutions préconisées sont justifiées pour 31% des élus concernés. 54% les estiment justifiées mais à plus long terme, le délai de 2017 apparaissant trop resserré. Pour 12% les propositions ne sont pas cohérentes.

43% des présidents pensent que la commission départementale (CDCI) pourra sans doute parvenir à amender en partie le projet de SDCI mais que ce sera incertain sur certains choix. 7% pensent que cela sera aisé d'y parvenir alors que c'est jugé peu envisageable pour 21% d'entre eux. Près d'un tiers (29%) jugent la question encore prématurée.

Pour nombre de présidents (51%), l'élargissement des périmètres intercommunaux va imposer la création de communes nouvelles. 55% pensent qu'il faudra encourager la constitution de pôles de services de proximité au sein des communautés.

Schémas de mutualisation

20% des adhérents de l'AdCF ont déjà un schéma de mutualisation approuvé. Dans 29% des cas, ce schéma est en phase de consultation des communes. Dans 39% des cas il est en cours de rédaction. Seulement 12% déclarent ne pas avoir encore engagé l'exercice.

Les présidents déclarent que la mutualisation a déjà permis des économies sur les dépenses de gestion. 52% y voient une source d'économie mais à moyen terme. 29% ne croient pas aux effets d'économie.

PLU intercommunal

Parmi les communautés présentes lors de l'Assemblée générale, 8% disposent de la compétence d'urbanisme depuis longtemps. 15% déclarent avoir pris la compétence au début du nouveau mandat et 22% pensent le faire avant 2017. 15% pensent obtenir la compétence en mars 2017 avec le transfert automatique (sans blocage des communes). 17% pensent ne pas prendre la compétence. 23% ne se prononcent pas à ce stade.

Réformes financières

Par rapport aux baisses de dotations, les adhérents de l'AdCF font état de mesures d'optimisation (voire de réduction) de certains postes de dépenses déjà engagées de manière systématique (36%) ou sur quelques sujets (28%). Pour 25% c'est en cours. Seuls 11% n'ont pas encore pris de dispositions.

74% des présidents déclarent que leur communauté serait prête à engager un plan pluriannuel d'investissement de territoire coordonnant efforts des communes et de la communauté (7% n'y sont pas prêts et 19% sans avis).

A l'horizon 2017, 27% des présidents anticipent une épargne de leur communauté nulle ou quasi-nulle. 56% la pressentent faible. 17% pensent pouvoir la préserver ou la reconstituer.

L'esquisse d'une DGF « locale » à travers le projet de dotation de centralité envisagé par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances est jugée comme une première étape intéressante par 32% des adhérents présents le 7 octobre. 42% considèrent que c'est un premier pas mais insuffisant. C'est une orientation contestable aux yeux de 16% des présidents. (10% ne se prononcent pas).